

# AMAP BIEN MURS

## Contrat légumes

### 2023 –2024

Veuillez prendre connaissance du **contrat et le remettre au tuteur complétée et signée.**

**Le Tuteur** Dominique Perisse tel :0682532900 mail : [domi.perisse@orange.fr](mailto:domi.perisse@orange.fr)

6 square des Roitelets 49610 Mûrs-Erigné

**Les AMAP** (par l'intermédiaire des tuteurs) sont là pour soutenir et faire le lien entre les producteurs et les consommateurs, et de permettre au producteur de percevoir un revenu régulier, d'où l'importance pour nous de l'engagement sur l'année. Ainsi, même en cas d'aléas climatiques importants, le producteur est soutenu et peut continuer son activité. Le principe de l'AMAP reposant sur l'avance faite à l'agriculteur **l'ensemble des chèques libellés à l'ordre de Gaec Naturellement Faye devront être remis au tuteur avec le présent contrat.** Le tuteur les remettras à l'agriculteur par avance.

**Le producteur** s'engage à produire dans le respect de la charte des AMAP (Consultable sur internet à l'adresse : <http://www.reseau-amap.org/docs/chartedesamap.PDF>).

*Les amapiens reconnaissent que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture biologique et peuvent nuire à la production, et par conséquent, à la quantité distribuée et acceptent d'assumer ces risques.*

**Le contrat** est passé pour une année entre l'amapien et les agriculteurs Anne-Laure et Mathieu Tessier Debiesse (producteur à Faye d'Anjou) pour l'approvisionnement hebdomadaire de paniers de légumes biologiques pour la période du 6 octobre 2023 au 27 septembre 2024 cette année il y aura 48 paniers de légumes.

Nous proposons trois type de panier celui à 10 €, celui à 14 € et celui à 18 € il peu être possible de changer de taille de panier entre hivers et été dans ce cas merci de contacter le tuteur avant de remplir le contrat .

Il n'y aura **pas de panier le 27 Octobre mais 2 le 20 Octobre**

Il n'y aura **pas de panier le 29 Décembre mais 2 le 22 Décembre**

Il n'y aura **pas de panier le 1 Mars mais 2 le 23 Février**

Sur Avril Mai 4 paniers ne seront pas livrés par manque de diversité de légumes

Sur Juin nous ne livrerons que 2 paniers mais il s'agira de double panier nous serons en pleine période de production pour l'été et manquons de temps...

Les dates sans livraison vous seront communiquées ultérieurement.

**Règlement :** pour les 10 € = 12 chèques de 40 € ou 4 chèques de 120 €  
pour les 14 € = 12 chèques de 56 € ou 4 chèques de 168 €  
pour les 18 € = 12 chèques de 72 € ou 4 chèques de 216 €

**L'amapien** s'engage à aider le producteur au moins 1 distribution sur la durée du contrat. Pour cela, il s'inscrira sur le planning lors des distributions.. Si en fin de distribution, votre commande reste non réclamée, elle pourra être distribuée entre les amapiens présents et ne vous sera pas remboursée.

Si vous ne pouvez pas venir chercher votre panier il est possible de reporter certaine distribution en prévenant le producteur lors d'une des livraisons précédente.

**Les distributions ont lieu les vendredi soir au Gerموir d'initiative solidaire de Mûrs-Erigné de 18h30 à 19h30.**

Le consommateur	Taille de panier choisi
Nom et Prénom :	10 €
Adresse :	14 €
Téléphone :	18 €
Email :	

Date et Signature de l'amapien